



CEDRIG  
Stratégique

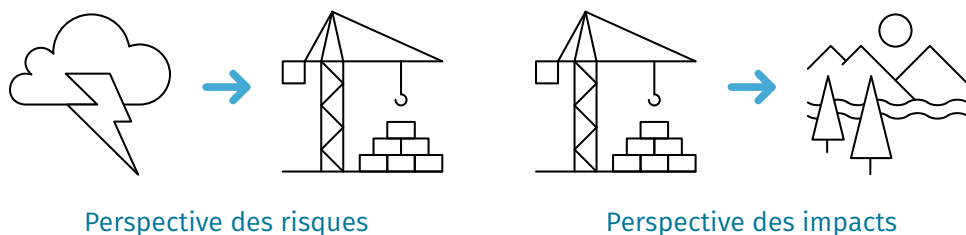
# ÉVALUATION DÉTAILLÉE ET INTÉGRATION

Lignes Directrices pour l'Intégration du Climat, de l'Environnement  
et de la Réduction des Risques de Catastrophe (CEDRIG)

# Introduction

**But :** Le module CEDRIG stratégique a pour but d'intégrer systématiquement les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe et l'environnement dans les stratégies ou les programmes. Il permet de déterminer si les objectifs ou les priorités stratégiques sont menacés ou non par les effets des changements climatiques, ou bien s'ils sont exposés à des risques de catastrophe ou de dégradation de l'environnement. Il vise également à établir si une stratégie ou un programme pourraient entraîner un impact négatif sur le climat ou l'environnement, s'ils créent de nouveaux risques ou s'ils en accentuent certains déjà existants (respect du principe de « l'innocuité »). L'intégration de ces trois aspects au sein des stratégies ou des programmes permet d'accroître la résilience des systèmes et des communautés face aux changements climatiques, aux risques de catastrophe et à la dégradation de l'environnement.

Le point de départ correspond à une analyse approfondie du contexte, suivie d'une évaluation détaillée selon les perspectives des risques et des impacts.



**Comment :** Le module CEDRIG stratégique peut être réalisé au cours d'un atelier multipartite. Il requiert une préparation minutieuse. Il est nécessaire de choisir entre une évaluation détaillée complète (prenant en compte la perspective des risques et celle des impacts) ou seulement partielle (prenant en compte la perspective des risques ou celle des impacts).

**Ce qui est nécessaire :** Le module CEDRIG stratégique requiert une analyse approfondie du contexte de la zone concernée par la stratégie ou le programme, qui décrit les changements climatiques, les risques de catastrophe et les conditions environnementales. L'analyse doit être réalisée avant la tenue de l'atelier et peut être menée par un groupe d'experts externes. Les résultats obtenus doivent être présentés au début de l'atelier afin que les participants disposent de bases communes pour mener ensuite l'évaluation détaillée. En outre, il est nécessaire de disposer d'un document ou d'une version provisoire qui contienne la description des principaux éléments de la stratégie ou du programme. Il peut s'agir éventuellement d'un cadre logique.

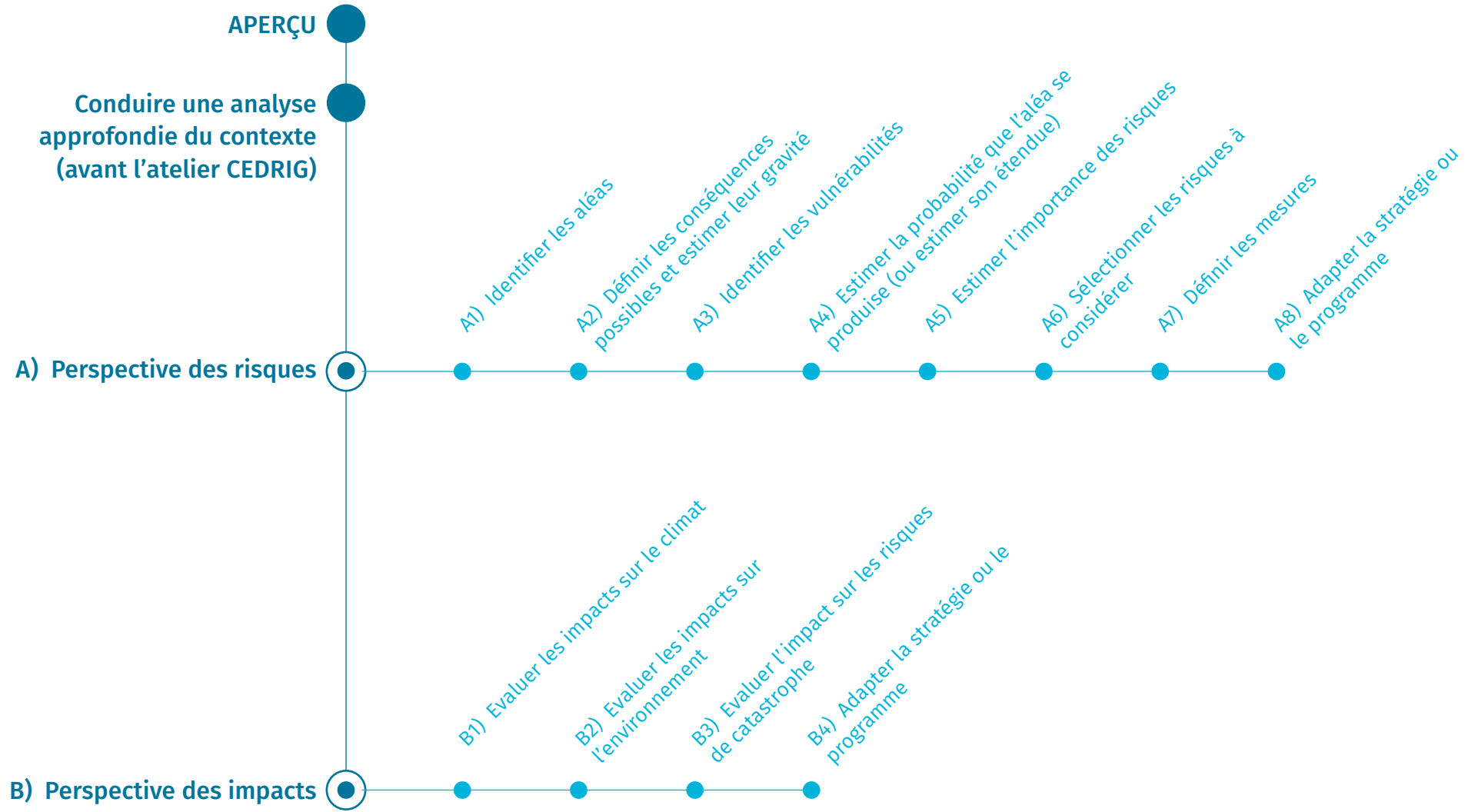
**Qui :** Les principaux responsables de l'activité et certains partenaires participent au module CEDRIG stratégique. Il est recommandé de faire appel à un facilitateur externe qui maîtrise l'outil CEDRIG.

**Quand :** Dans l'idéal, le module CEDRIG stratégique s'effectue au tout début du processus de planification de la stratégie ou du programme, ou pour un examen à mi-parcours.

**Durée :** Une journée environ.

**Résultat :** Suivre le module CEDRIG stratégique permet d'atteindre les trois objectifs complémentaires suivants :

- 1) Une compréhension partagée de l'importance des changements climatiques, des risques de catastrophe et des aspects environnementaux,
- 2) Une définition des risques susceptibles d'entraver l'accomplissement des objectifs de la stratégie ou du programme, ainsi que des impacts négatifs potentiels de l'intervention,
- 3) Une intégration des mesures nécessaires et/ou des options de réduction des risques dans la stratégie ou le programme (éventuellement dans le cadre des résultats).



# Aperçu

## Informations Générales

Titre de la stratégie / du programme

---

---

Objectif général

---

---

Pays / Région

---

Budget

*Veillez préciser le montant des ressources affectées au financement de la stratégie / du programme. Veillez préciser la monnaie utilisée.*

---

---

---

---

Durée de la stratégie / du programme

---

---

---

---

## Description et Termes clés

Description (5 lignes maximum)

*Veillez fournir ici une brève description de la stratégie/du programme. Précisez ses principales composantes, en suivant le cadre logique s'il est disponible (objectifs, résultats, activités).*

---

---

---

---

Termes clés (10 maximum)

*Veillez indiquer quelques termes clés pour décrire l'activité, tels que les secteurs d'intervention (agriculture et sécurité alimentaire, santé, eau et assainissement, éducation, gestion des ressources naturelles, foresterie, préservation de la biodiversité, développement rural, développement urbain, tourisme, énergie, construction, transports, infrastructure) et/ou les milieux écologiques (milieux arides/semi-arides, toundra, écosystèmes montagneux, forêts tropicales/subtropicales, forêts primaires, petites îles, régions côtières, lacs/lagons, deltas, plaines inondables, cônes alluviaux, tourbières).*

*Les termes clés aideront les autres membres de la communauté CEDRIG à tirer des enseignements à partir d'applications similaires.*

---

---

---

---

## Analyse approfondie du contexte (informations à recueillir avant l'atelier)



L'évaluation préliminaire du module CEDRIG light a conclu à la nécessité d'une évaluation détaillée. À cette fin, il faut effectuer davantage de recherches, ce qui inclut le recueil et l'analyse d'informations primaires et secondaires provenant de différentes sources sur les changements climatiques, les risques de catastrophe, l'environnement et les facteurs économiques et politiques. Les résultats de l'analyse approfondie du contexte doivent être présentés au début de l'atelier.

Avant l'atelier, recueillez les informations et analysez le contexte par rapport aux changements climatiques, aux risques de catastrophe et à l'environnement, en prêtant une attention particulière à la zone concernée par la stratégie ou le programme. Vous pouvez :

**Tâche 1 :** Identifier les aléas liés aux changements climatiques, ainsi que les aléas naturels et environnementaux les plus importants (passés, présents et futurs).

*Pour cela, prenez en compte les observations locales ainsi que les informations primaires et secondaires, en consultant des experts si nécessaire. Souvenez-vous que les principales caractéristiques d'un aléa sont la probabilité (survient une fois par an ou plus, tous les 2 à 4 ans, tous les 10 ans ou moins fréquemment) et l'intensité (faible, moyenne, élevée, très élevée). Dans le cas d'une dégradation progressive potentielle, comme l'érosion des sols, la déforestation ou la désertification, les aléas sont plutôt caractérisés par leur étendue.*

**Liens :**

**Catastrophes passées :**

- *DESINVENTAR : plus détaillé, couvre plus de 82 pays (hébergé par l'UNISDR) :*  
<http://www.desinventar.net>
- *EM-DAT est une base de données internationale sur les catastrophes passées. Vous pouvez trouver des données essentielles, par pays, sur les catastrophes qui se sont produites depuis 1900 jusqu'à nos jours et leurs effets :*  
<http://emdat.be>
- *Munich RE NatCatSERVICE :*  
<http://www.munichre.com/en/reinsurance/business/non-life/natcatservice/annual-statistics/index.html> (pour accéder à l'ensemble des données remontant à plus d'un an, il est nécessaire de s'enregistrer)
- *Indice sur les risques climatiques mondiaux de Germanwatch. Publié chaque année, l'indice sur les risques climatiques mondiaux analyse dans quelle mesure les pays ont été touchés par les effets des phénomènes météorologiques (tempêtes, inondations, vagues de chaleur, etc.) :*  
<http://germanwatch.org/en/cri>

**Risques par pays :**

- *INFORM est un modèle d'évaluation mondiale en libre accès pour les crises et les catastrophes humanitaires. Vous pouvez obtenir des informations par pays sur les risques, les vulnérabilités et les catastrophes :*  
<http://www.inform-index.org/>
- *Bilans mondiaux bisannuels (UNISDR) par pays :*  
<http://www.preventionweb.net/english/countries/>
- *GFDRR Profils de pays en fonction des risques climatiques et de l'adaptation (88 pays) :*  
[http://sdwebx.worldbank.org/climateportalb/home.cfm?page=country\\_profile](http://sdwebx.worldbank.org/climateportalb/home.cfm?page=country_profile)

**Tâche 2 :** Rassembler les politiques et stratégies officielles, ainsi que les plans en relation avec les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe et l'environnement, à l'échelle nationale et infranationale ; désigner les groupes d'acteurs impliqués ou concernés à tous les niveaux ; dégager les principaux éléments en jeu pour la stratégie ou le programme.

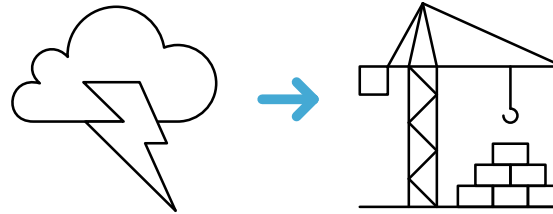
**Veillez consulter, si nécessaire, les sources d'informations nationales suivantes :**

- Communications nationales au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA, pour 11 PMA) et Plans nationaux d'adaptation (PNA) futurs ;
- Rapports nationaux sur la mise en œuvre (ex : examen de mi-parcours, HFA & SFA Monitor) du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 et Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030 de l'UNISDR ; stratégies nationales de gestion des risques de catastrophe (ex : stratégie de préparation), Programmes des pays du GFDRR ;
- Plan d'action national pour l'environnement du pays concerné ou autres liens exposés dans les « Liens recommandés et le matériel d'appui » ;
- Bilan commun de pays (BCP) du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PCNUAD), Stratégies d'aide par pays de la Banque mondiale ; Analyses environnementales par pays de la Banque nationale.

**Tâche 3 :** Examiner les interventions de développement pertinentes et en tirer les principaux enseignements (bonnes et mauvaises pratiques, par exemple), repérer les lacunes éventuelles et les besoins pour des études ultérieures.

*Analysez dans quelle mesure les efforts de développement ont tenu compte de l'intégration de ces aspects dans leurs priorités. Évaluez l'efficacité, l'impact et la pertinence des efforts de développement visant les changements climatiques, les risques de catastrophe et les défis liés à l'environnement.*

# A) CEDRIG Stratégique – Perspective des risques



Perspective de Risques

## Étape A1 – Identifier les aléas

**Tâche :** Sélectionnez les aléas liés aux changements climatiques ainsi que les aléas naturels et environnementaux qui pourraient avoir une incidence sur la stratégie ou le programme.

*Examinez et réajustez les aléas présentés au cours de l'analyse approfondie du contexte. Gardez à l'esprit les changements climatiques observés et attendus, ainsi que la dégradation de l'environnement indiquée dans l'analyse détaillée du contexte.*

## Étape A2 – Définir les conséquences possibles et estimer leur gravité

**Tâche :** En examinant le document qui contient la description des principaux éléments de la stratégie ou du programme, ou sa version provisoire, précisez les objectifs ou les priorités concernés par les aléas identifiés et expliquez quelles en seraient les conséquences. Précisez la gravité des conséquences pour l'élément en question (peu nuisible, nuisible, extrêmement nuisible).

*Les conséquences possibles des aléas peuvent varier grandement en fonction des*

*objectifs et des résultats stratégiques, ainsi que des activités de la stratégie ou du programme.*

*Différents éléments de la stratégie ou du programme peuvent être concernés par un même aléa. Par exemple, les conséquences possibles de la sécheresse pourraient être une hausse légère (peu nuisible), une hausse moyenne (nuisible) ou une hausse très élevée (extrêmement nuisible) du prix du blé.*

## Étape A3– Identifier les vulnérabilités

**Tâche :** Pour chaque conséquence possible sur la stratégie ou sur le programme (étape A2), identifiez les vulnérabilités en expliquant l'origine de chaque conséquence. Cette étape est essentielle pour définir dans les étapes suivantes les mesures visant à réduire les risques pour la stratégie ou le programme.

*Les conséquences d'un aléa, comme une sécheresse hydrologique, peuvent s'expliquer par une forte vulnérabilité face à ce type d'aléa, par exemple en l'absence d'un système de gestion et d'alerte précoce en cas de sécheresse ou d'un manque d'épargne.*



Les différents types de vulnérabilités peuvent être classés de la manière suivante :

- *Vulnérabilités sociales* : faibles ressources sociales, incluant un manque de réseaux informels, une fragilité dans les relations de confiance favorisant la coopération et l'intégration des groupes vulnérables.
- *Vulnérabilités naturelles* : surexploitation des ressources naturelles, comme les terres, les sols, l'eau et les forêts.
- *Vulnérabilités financières* : faibles ressources (manque d'épargne, de crédits et de possibilités d'assurance) et faibles revenus issus de l'emploi, du commerce et des transferts de fonds.
- *Vulnérabilités politiques* : faibles possibilités d'influencer le processus de prises de décisions, faible participation formelle et informelle, manque d'accessibilité aux processus politiques, restriction de la liberté et de la capacité à s'organiser collectivement et à déclarer des droits.
- *Vulnérabilités matérielles* : faibles infrastructures de base (routes, eau et sanitaires, écoles, technologies de l'information et de la communication, biens manufacturés, comme les outils et les équipements).
- *Vulnérabilités humaines* : faible connaissance des risques, mauvaises conditions sanitaires de la population et faibles capacités de travail.

#### Étape A4 – Estimer la probabilité que l'aléa se produise (ou estimer son étendue)

**Tâche** : En vous appuyant sur les tendances passées et futures, estimez la probabilité que chaque aléa identifié se produise : peu probable, probable ou très probable. La probabilité peut être catégorisée comme « peu probable » (l'aléa se produit une fois dans une vie, soit tous les 80 à 100 ans), « probable » (une fois par génération, soit tous les 20 à 30 ans), « très probable » (à quelques années d'intervalle, soit tous les 10 ans au moins). Dans le cas d'une dégradation progressive potentielle, comme la pollution des sols, la déforestation ou la désertification, la probabilité renvoie à l'étendue : peu étendu = peu probable, moyennement étendu = probable, étendu = très probable.

#### Étape A5 – Estimer l'importance des risques pour la stratégie ou le programme

**Tâche** : Les risques sont une combinaison des conséquences pour la stratégie ou le programme (étape A2) et de la probabilité (étape A4). Estimez l'importance (élevée, moyenne, faible) des risques pour la stratégie ou le programme à l'aide de la matrice ci-dessous.

	Peu nuisible	Nuisible	Très nuisible
Très probable	●	●	●
Probable	●	●	●
Peu probable	●	●	●

● Risque faible      ● Risque moyen      ● Risque élevé

#### Étape A6 – Sélectionner les risques à considérer

**Tâche** : Pour tous les risques identifiés à l'étape précédente, vérifiez s'ils ont été correctement pris en compte dans le processus de la stratégie ou du programme. Déterminez ceux qui doivent encore être considérés, en tenant compte de l'appréciation du risque et de son niveau d'acceptabilité.

*Il s'agit d'une décision très importante, étant donné que la sélection relève d'un processus de négociation subjective, qui implique des objectifs, des intérêts institutionnels et des éléments du contexte intérieur et extérieur.*

## Étape A7 – Définir les mesures

**Tâche :** Examinez les mesures et définissez celles qui pourraient réduire les risques sélectionnés à l'étape A6. La réduction des vulnérabilités identifiées à l'étape A3 peut permettre de définir des mesures. Considérez également les stratégies d'adaptation, appliquées dans le passé ou actuellement en cours d'adoption par les autorités, à l'échelle locale ou municipale, en tant qu'éléments importants pour les mesures à prendre.

*Vous pouvez penser à de nouveaux éléments ou modifier certains éléments déjà existants de la stratégie ou du programme. En outre, vous pouvez penser à des mesures très spécifiques ou à des mesures générales, qui renvoient à la stratégie ou au programme dans leur ensemble. Il est important de souligner que la société possède normalement une vaste expérience de la gestion des risques. Il est donc primordial de considérer les connaissances locales et les stratégies d'adaptation, qui marquent souvent un point d'entrée pour déterminer les mesures à suivre.*

## Étape A8 – Adapter la stratégie ou le programme

**Tâche :** Intégrez les mesures définies à l'étape A7 dans la stratégie ou le programme, puis téléchargez le document adapté.

Étape A1	Étape A2	Étape A3	Étape A4	Étape A5	Étape A6	Étape A7
Aléas	Conséquences	Vulnérabilités	Probabilité	Importance des risques	Risques correctement considérés ou à considérer	Measures

### Étape A8 – Adapter la stratégie ou le programme

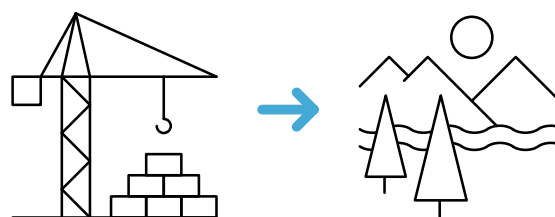
## B) CEDRIG Stratégique – Perspective des impacts

Avec la perspective des impacts, vous prendrez davantage conscience des impacts négatifs importants que la stratégie ou le programme sont susceptibles d'entraîner sur le climat ou l'environnement, et vous verrez si la stratégie ou le programme créent de nouveaux risques ou en accentuent certains déjà existants.

Les éléments de la stratégie ou du programme pourraient également entraîner des opportunités de réduction des impacts négatifs sur le climat, sur l'environnement et sur les risques de catastrophe. Par exemple, un élément qui modifie, à l'échelle de la communauté, les sources d'énergie, passant de l'utilisation du charbon à celle d'une énergie renouvelable, aurait pour double effet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'offrir des opportunités liées à l'indépendance énergétique (ex : utilisation de la biomasse locale).

Bien que l'approche CEDRIG ne soit pas aussi complète qu'une étude d'impact environnemental, elle permet toutefois d'obtenir une meilleure prise de conscience et de signaler des impacts potentiellement négatifs et indésirables.

Les participants à l'atelier doivent suivre ensemble les étapes B1 à B4 suivantes, accomplir les tâches respectives et rapporter les résultats dans le tableau ci-dessous.



Perspective des Impacts

## Étape B1 – Évaluer les impacts négatifs sur le climat

Remplissez le tableau ci-dessous en accomplissant les tâches suivantes :

**Tâche 1 :** Définissez les éléments les plus importants de la stratégie ou du programme qui pourraient entraîner un impact négatif sur le climat. Précisez les effets négatifs potentiels (ex : émissions de GES). Prenez également en considération les éléments qui pourraient donner lieu à des erreurs d'adaptation.

*Les erreurs d'adaptation correspondent à des politiques inchangées qui, en négligeant les effets des changements climatiques, accroissent par inadvertance l'exposition et/ou la vulnérabilité face à ces changements. Les erreurs d'adaptation peuvent aussi correspondre à des actions visant apparemment à éviter ou réduire la vulnérabilité au changement climatique, mais qui affectent négativement ou accroissent la vulnérabilité d'autres systèmes, secteurs ou groupes sociaux.*

*Certains éléments de votre stratégie ou de votre programme pourraient entraîner des effets négatifs. Par exemple, le développement de l'énergie rurale, qui est acceptable dans une perspective de développement, pourrait provoquer une augmentation des émissions de GES, voire des polluants atmosphériques.*

**Tâche 2 :** Estimez la portée des impacts négatifs potentiels identifiés à l'étape précédente (impact négligeable ou non négligeable).

*Le module CEDRIG reconnaît le caractère subjectif du terme « portée ».*

*Pour déterminer la portée, deux caractéristiques principales sont à prendre en compte, à savoir « l'ampleur » et « la sévérité ». L'ampleur évalue les facteurs quantifiables, comme la taille ou l'étendue d'un impact, par exemple la quantité de gaz à effet de serre produite par un projet de développement agricole. La sévérité renvoie au degré subjectif de perturbation en fonction de la sensibilité et de la vulnérabilité du système. D'autres facteurs, tels que la durée, la fréquence, la probabilité ou le caractère réversible de l'impact, peuvent aider à estimer la portée.*

**Tâche 3 :** Pour chaque impact non négligeable, faites un brainstorming sur de possibles mesures d'atténuation des changements climatiques, en ajoutant de nouveaux éléments ou en modifiant certains déjà existants dans votre stratégie ou programme, puis choisissez les mesures qui conviennent le mieux.

*L'atténuation (des changements climatiques) renvoie aux interventions humaines visant à réduire, depuis la source, les émissions de GES ou à améliorer les puits de carbone (GIEC 2007).*

*L'adaptation (aux changements climatiques) renvoie à l'ajustement des systèmes naturels ou humains pour faire face aux changements climatiques actuels ou attendus et à leurs effets, qui atténue les dommages ou en valorise les bénéfices (GIEC 2007).*

*Veillez noter que plusieurs mesures d'atténuation des changements climatiques peuvent également faire office de mesures d'adaptation.*

## Étape B2 – Évaluer les impacts négatifs sur l'environnement

Remplissez le tableau ci-dessous en accomplissant les tâches suivantes :

**Tâche 1 :** Définissez les éléments les plus importants de la stratégie ou du programme qui pourraient avoir un impact négatif sur l'environnement (l'air, le sol, l'eau, les écosystèmes, la biodiversité). Précisez les impacts négatifs potentiels.

**Tâche 2 :** Estimez la portée des impacts négatifs potentiels identifiés à l'étape précédente (impact négligeable ou non négligeable).

*Le module CEDRIG reconnaît le caractère subjectif du terme « portée ».*

*Pour déterminer la portée, deux caractéristiques principales sont à prendre en compte, à savoir « l'ampleur » et « la sévérité ». L'ampleur évalue les facteurs quantifiables, comme la taille ou l'étendue d'un impact, par exemple la zone d'inondation d'une forêt provoquée par une retenue d'eau. La sévérité renvoie au degré subjectif de perturbation en fonction de la sensibilité et de la vulnérabilité du système. D'autres facteurs, tels que la durée, la fréquence, la probabilité ou le caractère réversible de l'impact, peuvent aider à estimer la portée.*

**Tâche 3 :** Pour chaque impact non négligeable, faites un brainstorming sur de possibles mesures (nouvelles ou modifiées), puis sélectionnez celles qui conviennent le mieux pour garantir que la stratégie ou le programme n'entraîneront pas d'impacts négatifs importants.

*Le terme d'atténuation (impact environnemental) s'applique également à la réduction des impacts sur l'environnement autres que les GES.*

## Étape B3 – Évaluer les impacts négatifs sur les risques de catastrophe

Remplissez le tableau ci-dessous en accomplissant les tâches suivantes :

**Tâche 1 :** Définissez les éléments de la stratégie ou du programme qui pourraient créer de nouveaux risques de catastrophe ou en accentuer certains déjà existants. Donnez des précisions sur le risque (augmentation ou création de l'exposition, vulnérabilité, augmentation de la fréquence ou de l'ampleur des aléas).

**Tâche 2 :** Estimez la portée des impacts négatifs potentiels identifiés à l'étape précédente (impact négligeable ou non négligeable).

*Le module CEDRIG reconnaît le caractère subjectif du terme « portée ».*

*Pour déterminer la portée, deux caractéristiques principales sont à prendre en compte, à savoir « l'ampleur » et « la sévérité ». L'ampleur évalue les facteurs quantifiables, comme la taille ou l'étendue d'un impact, par exemple les mètres de routes coupées par un glissement de terrain déclenché par un chantier. La sévérité renvoie au degré subjectif de perturbation en fonction de la sensibilité et de la vulnérabilité du système. D'autres facteurs, tels que la durée, la fréquence, la probabilité ou le caractère réversible de l'impact, peuvent aider à estimer la portée.*

**Tâche 3 :** Pour chaque impact non négligeable, faites un brainstorming sur de possibles mesures (nouvelles ou modifiées), puis sélectionnez celles qui conviennent le mieux pour garantir que la stratégie ou le programme ne contribuent pas à augmenter ou intensifier les risques existants.

## Étape B4 – Adapter la stratégie ou le programme

**Tâche :** Intégrez les mesures identifiées aux étapes B1, B2 et B3 dans la stratégie ou le programme, puis téléchargez le document adapté.

*De plus, il est recommandé de procéder à une évaluation générale finale pour déterminer si les mesures sélectionnées et intégrées dans la stratégie ou le programme ont permis de tenir compte correctement des impacts négatifs identifiés.*

**Étape B1 – Évaluer les impacts négatifs sur le climat**

Élément de la stratégie ou du programme	Impact négatif potentiel sur le climat (Tâche 1)	Portée de l'impact (Tâche 2)	Mesures d'atténuation (Tâche 3)

**Étape B2 – Évaluer les impacts négatifs sur l'environnement**

Élément de la stratégie ou du programme	Impacts négatifs potentiels sur l'environnement (Tâche 1)	Portée de l'impact (Tâche 2)	Mesures d'atténuation (Tâche 3)

**Étape B3 – Évaluer les impacts négatifs sur les risques de catastrophe**

Élément de la stratégie ou du programme	Impacts négatifs potentiels sur les risques de catastrophe (Tâche 1)	Portée de l'impact (Tâche 2)	Mesures d'atténuation (Tâche 3)

**Étape B4 – Adapter la stratégie ou le programme**